ECOLE POLYTECHNIQUE

ENSTA PARIS

CONCOURS D'ADMISSION 2026

Epreuve orale de Français, Filière universitaire française

Tout comme le rapport des années précédentes consultables en ligne, le présent rapport a pour objectif de donner aux futurs candidats les informations nécessaires à la bonne compréhension des enjeux de l'épreuve orale de français. Il reprend l'essentiel de celui présenté l'an dernier – très complet – et y ajoute quelques éléments propres à la session 2026. Il a pour but d'expliquer aux étudiants la philosophie de l'épreuve ainsi que ses modalités pratiques.

Le premier constat – et nous nous en réjouissons – est que depuis quatre ans désormais, les candidats ont souvent correctement intégré la forme et les enjeux de cette épreuve : nous avons ainsi pu noter de réels progrès de la part des candidats dans la compréhension même de l'épreuve. Pour autant, il nous semble que la préparation de cette épreuve de français pourrait encore être précisée et améliorée. Comme l'an passé, nous redonnons quelques conseils pratiques afin que tous les candidats puissent s'y préparer au mieux pendant l'année.

L'épreuve orale de français est en effet une spécificité de l'X à laquelle cette école est particulièrement attachée : elle indique qu'on ne peut envisager des études de haut niveau sans une richesse de références culturelles, un solide capacité d'argumentation et de réflexion sur des enjeux ouverts sur le monde. L'École forme les « honnêtes ingénieurs » de demain, au sens classique du terme. Le concours, à travers l'épreuve orale de français, vise à évaluer l'aptitude des candidats à la réflexion argumentative.

Pour améliorer la préparation de cette épreuve, nous invitons donc vivement les candidats à suivre les recommandations données dans le présent rapport, mais aussi à aller consulter les rapports (aussi accessibles en ligne) des filières CPGE, l'épreuve de français de la filière universitaire étant exactement la même que celles-ci – même si le profil des candidats peut varier – ainsi que les attentes du jury.

I. L'épreuve orale de français

A. Remarques générales

Les modalités de l'épreuve demeurent inchangées depuis plusieurs années. Les candidats ne peuvent donc pas être pris au dépourvu lorsqu'ils découvrent le sujet qui leur est remis. Les modalités sont les suivantes : le candidat dispose de quarante-cinq minutes de préparation sur un texte d'une bonne page (format A4) ; l'épreuve orale elle-même se déroule en trente minutes devant

l'examinateur. Une fiche de présentation accompagne le texte donné pour rappeler de manière succincte les modalités de cette épreuve. Les consignes qui accompagnent le texte proposé sont les suivantes :

Pendant le temps de préparation de l'épreuve, les candidats doivent : 1/ préparer un résumé oral du texte ; 2/ proposer une dissertation orale à partir d'un des éléments portés par le texte proposé.

Les textes proposés relèvent de ce qu'on nomme les « humanités » au sens large, c'est-à-dire de la littérature, de la philosophie, de l'esthétique, voire des sciences humaines (histoire, sociologie, anthropologie), sans distinction de pays ou d'époque. Même si ces textes appartiennent souvent à la littérature d'idées, l'examinateur pourra aussi proposer un extrait de roman ou d'autobiographie. Les textes choisis peuvent être très récents, ou remonter à la littérature gréco-latine. Certains textes, qui pourraient sembler plus difficiles, ne devront pas intimider le candidat : l'examinateur prendra bien sûr en compte cette difficulté. Une dernière remarque : tous les textes soumis à l'analyse lors du concours sont en français, soit qu'il s'agisse de la langue d'origine de l'extrait choisi, soit que ceux-ci aient fait l'objet d'une traduction en français moderne.

B. L'oral

Cet oral se décompose en trois temps. Le candidat devra tout d'abord (1) proposer un *résumé* de texte en deux-trois minutes, puis (2) présenter, de façon développée et argumentée, un *exposé* (aussi appelé dissertation) dont le sujet sera choisi à partir de l'aspect central du texte, en une douzaine de minutes ; enfin (3) il devra répondre aux questions de l'examinateur lors d'un *entretien* d'une quinzaine de minutes. *Le respect du temps est impératif* (dans un sens comme dans l'autre) afin de laisser à l'examinateur les quinze minutes nécessaires à l'entretien. Ces trois moments s'enchaîneront d'eux-mêmes, mais il est fondamental de les distinguer clairement dans la présentation, et de ne pas tout mélanger.

- Résumé

Le candidat *introduira en une phrase* brève l'extrait à résumer en rappelant le nom de *l'auteur*, le *titre* de l'œuvre et le *sujet* central. Il pourra alors commencer son résumé. Le résumé pose souvent des difficultés aux candidats de la filière universitaire, car ils n'ont la plupart du temps jamais pratiqué cet exercice dans leur parcours. Pour s'en tenir à l'essentiel de la méthode, le résumé doit *dégager les articulations précises du texte proposé* tout en *gardant leur ordre* et en *respectant impérativement le système énonciatif* (y compris lorsqu'il est à la première personne) : cet aspect est souvent négligé. Aucun résumé ne pourra donc commencer par « ce texte parle de… ». Le résumé ne pourra pas non plus être présenté à la troisième personne, si l'auteur parle en son nom (ainsi le résumé doit reprendre ce 'je', si le texte utilise ce pronom). *Il s'agit de s'approprier, de l'intérieur, la pensée d'autrui* et sa structure, de manière synthétique, *en évitant la simple*

paraphrase (la reformulation des termes du texte doit être importante). De même, aucun jugement ou commentaire personnel ne trouvera sa place dans le résumé.

Les candidats doivent donc impérativement s'entraîner à cet exercice qu'ils ne peuvent improviser le jour de l'oral, sous peine de passer trop vite sur ce moment essentiel de l'épreuve, voire de manquer le sens du texte. On conseillera par ailleurs vivement aux candidats de rédiger intégralement leur résumé au brouillon, pendant le temps de préparation, afin de ne pas oublier d'idées importantes et de bien voir tous les aspects majeurs du texte (le candidat pourra, lors de l'épreuve elle-même, lire son résumé ; il s'efforcera de le lire avec le ton, l'exercice restant un oral). Attention : le résumé n'est donc pas une analyse du texte, comme trop de candidats ont pu le croire, négligeant ainsi les recommandations données pourtant tous les ans dans les rapports. Il existe des manuels qui détaillent, à l'aide d'un large choix de textes, la méthode elle-même, et il est donc vivement conseillé aux étudiants de les consulter pour comprendre les enjeux de cet exercice (dans le cas plus que probable où ils n'auraient pas de préparation dans leur université pour cet exercice).

En 2026, comme l'année précédente, trop de candidats ont traité cette première partie de l'épreuve avec une rapidité malheureuse (moins d'une minute), ce qui n'a pas permis à l'examinateur d'apprécier leur réelle compréhension du texte. Nous insistons donc sur la nécessité de ne pas négliger cette première partie de l'épreuve.

- Exposé

Dans la suite immédiate du résumé, le candidat enchaînera directement, sans rupture, avec l'exposé (ou dissertation) : le candidat doit choisir un aspect du texte, qui est majeur, à partir d'un énoncé ou d'une des phrases du texte proposé, et bâtir, à partir de ce sujet, une introduction (qui justifiera l'intérêt du sujet choisi par rapport au texte, exposera une problématique approfondie et annoncera le plan), un développement en trois parties (qui marqueront une progression dans la pensée, telle une dialectique) et une brève conclusion. Le choix du sujet par le candidat est donc essentiel et ne sera en aucun cas le prétexte à un développement général ou abstrait : chaque texte appelle une discussion particulière qui ne pourra être plaquée sur un autre. Attention donc aux fiches préparées d'avance, bien structurées et bien illustrées, qui peuvent rassurer le candidat mais ne colleront pas au texte et seront aisément repérées par l'examinateur.

Les parties devront être illustrées, chacune, par (au moins) un exemple culturel très précis (littéraire ou artistique), développé et bien maîtrisé. Les exemples auront de fait de l'importance, vu la brièveté du commentaire ; il faudra donc les choisir avec soin. On évitera ainsi impérativement les lieux communs ou le saupoudrage de références allusives, au profit d'exemples, peut-être plus modestes, mais qui proviennent d'une réelle fréquentation personnelle (et enthousiaste) d'œuvres. De même, l'exposé, s'il fonde le choix de son sujet sur le texte, ne peut pas simplement reprendre les idées du texte dans son développement ; il faut, au contraire, proposer une argumentation

rationnelle, claire et personnelle. Savoir mener une pensée de manière argumentée et logique semble une évidence pour des candidats scientifiques, mais le jury souhaite surtout que l'exposé soit fondé sur des exemples culturels précis qui supposent une familiarité du candidat avec la littérature et le cinéma, voire les musées. Le jury a tout à fait conscience de la difficulté que peut représenter la diversité des épreuves pour les candidats de la filière universitaire. Nous avons donc grandement apprécié – comme l'année précédente – des argumentations fondées sur des exemples littéraires et artistiques pertinents – et suffisamment détaillées pour démontrer la pertinence de ces illustrations – qui témoignent d'une curiosité et d'une ouverture d'esprit : il s'agit ainsi, par l'évocation d'une exposition, d'une lecture, d'un film particulier, d'illustrer une idée, de mieux mettre en valeur l'argumentation mais surtout de faire partager une découverte enthousiasmante.

En tout (pour le résumé et l'exposé), le candidat parlera **entre douze et quinze minutes**.

Pour la session 2026 (qui reproduit une tendance déjà identifiée en 2025), un nombre non négligeable d'exposés n'ont pas dépassé les cinq minutes, ce qui est évidemment dommageable et sanctionné. Les bons exposés furent ceux qui non seulement ont pris le temps de décliner un plan progressif à partir d'une problématique, mais qui ont sélectionné des exemples précis pour étayer, à chaque étape de l'argumentation, le propos dissertatif.

- Entretien

Le dernier moment de cet oral est celui de l'entretien, qui occupe tout ce qui reste de la demi-heure. L'entretien ne consiste pas à piéger le candidat, ni à le mettre en défaut sur telle connaissance ou tel aspect du texte ; au contraire, cet entretien est toujours conduit de manière bienveillante, pour faire préciser au candidat un mot de vocabulaire, un aspect du texte ou de son exposé, lui faire développer ce qui n'a pu être qu'ébauché, lui faire comprendre le contexte par des indices présents dans le texte, ou encore lui faire éventuellement corriger une erreur. Ce moment de l'oral doit donc être envisagé comme une chance pour le candidat, une occasion d'apporter des précisions, d'engager un dialogue libre et éclairé à partir d'un texte et des idées qu'il suscite. Le jury demandera toujours, au moment de l'entretien, au candidat de recourir à des exemples littéraires, cinématographiques (ou artistiques) précis afin d'appuyer sa démonstration, et de la rendre claire et convaincante.

II. Les pièges à éviter

1/ On proscrira tout choix de sujet pour l'exposé loin du texte (le texte n'est pas un prétexte), tout développement plaqué qui paraîtra artificiel (sur l'État, l'art, les femmes, etc.) ;

2/ Le candidat ne devra pas fonder son argumentation sur sa vie personnelle ;

3/ Le candidat doit de même laisser de côté, autant que possible, des références trop convenues en art et en littérature. On évitera ainsi science-fiction, mangas, *heroic fantasy*, ou encore les œuvres comme *1984*, *Le Meilleur des mondes*, *Guernica*, *Bel-Ami*… qui reviennent tous les ans comme s'il s'agissait là de la seule culture des candidats, de surcroît très souvent allusive. Il va de soi que si le candidat connaît parfaitement bien une de ces œuvres, il pourra en parler. De même, la culture populaire peut tout à fait être convoquée, mais seulement si elle est interprétée de manière fine par rapport au sujet de l'exposé, à l'instar de toutes les références littéraires et artistiques. On évitera également de faire référence à une œuvre dont on a oublié le titre, l'auteur, le contenu, ou dont on connaît les références mais que l'on n'a pas lue ou vue. La combinaison de ces deux écueils est fortement déconseillée. On évitera également de justifier un recours limité à des références littéraires par un dégoût personnel (par exemple « je n'ai jamais aimé lire », « je n'ai jamais écouté en cours de français »). Évoquer de manière allusive *Le Prince* de Machiavel sans être capable d'en expliquer – même sommairement – le contenu et sans savoir s'il s'agit d'une œuvre « avant ou après Jésus-Christ » (sic) laissera l'examinateur perplexe. On l'aura compris, il s'agit de convoquer des œuvres – quelles qu'elles soient – que l'on connait et qui sont pertinentes dans l'économie générale de la démonstration.

4/ On tâchera bien sûr de ne pas simplement proposer des opinions ou des généralités sur un sujet, mais bien plutôt d'exposer des idées démontrées par des exemples culturels précis (rappelons que l'oral de l'X n'est en aucun cas l'occasion d'exprimer des préjugés ni le lieu d'une tribune idéologique). En effet, cet oral ne relève pas du domaine de l'opinion mais doit se situer dans le monde des idées (ce qui suppose d'étayer son argumentation par des exemples culturels sérieux et avérés, et non par des opinions d'éventuels youtubeurs). En ce sens, on se gardera d'avoir recours aux opinions provenant de réseaux sociaux ou de sites peu fiables. Faut-il rappeler par ailleurs qu'une pratique assidue des jeux vidéo ou de longues heures passées sur des sites d'hébergement de vidéos ne permettent pas d'acquérir la solide culture que l'on attend de futurs élèves polytechniciens ? De même, les références à des livres ou à d'autres œuvres artistiques devront être très précises – telle allusion à un film dont on a oublié le nom du réalisateur, voire le titre, ne peut constituer un exemple solide pour étayer une argumentation – sans parler des livres qu'on mentionnera au hasard alors qu'on ne les a pas lus.

5/ On attend rigueur et esprit critique de la part d'étudiants scientifiques. Rappelons que l'exposition de convictions personnelles (qu'elles soient politiques ou religieuses) n'a pas sa place dans un oral de concours. De même, il a pu sembler regrettable d'entendre des candidats qui semblent n'avoir pas réfléchi à la place réduite des jeunes femmes dans les matières scientifiques (comme si ce petit nombre allait de soi). Les candidats devront ainsi se méfier de toute simplification ou de toute généralisation réductrice et nécessairement imprécise (on évitera les phrases qui commenceraient par : « les gens disent… »).

6/ Le jury souhaite aussi mettre l'accent sur la nécessité d'avoir des connaissances historiques minimales : sans tomber dans l'apprentissage d'une simple chronologie – car l'histoire ne peut se limiter à cela –, une maîtrise, même rapide, de l'histoire de France (depuis deux siècles au moins) et du monde (aux XX^{e} et XXI^{e} siècles) dans ses grandes lignes peut souvent aider à comprendre les enjeux d'un texte d'idées, ou même à situer l'extrait d'un roman (en ce sens, le jury indique toujours la date du texte pour éventuellement orienter et aider le candidat si cela est nécessaire). On s'attend donc de la part des candidats, pour le moins, à une bonne connaissance des programmes du secondaire (en histoire-géographie, en français et en philosophie), et on apprécie d'autant plus les candidats qui font preuve de curiosité intellectuelle et qui ont pu s'intéresser, entre autres, à l'anthropocène ou au rôle complexe de l'artiste dans la société. Le jury a malheureusement relevé de trop nombreuses erreurs historiques ou approximations qui auraient pu être évitées. Situer Voltaire au XVI^{e} siècle et Montaigne au XVIII^{e} siècle invite l'examinateur à douter du bien-fondé de l'analyse proposée par le candidat.

7/ Le jury regrette en outre les cas témoignant d'une ignorance complète de certaines figures de l'histoire intellectuelle française, comme Sand, Hugo, Voltaire, Flaubert, Zola ou Camus : sans attendre des connaissances érudites, pouvoir situer un écrivain dans son siècle, voire dans un contexte politique et littéraire, peut être espéré, pour qui a suivi une scolarité dans le secondaire en France. Il est plus que dommage de ne pouvoir citer absolument aucune référence dans les exposés, et de ne pas se souvenir de quelques auteurs, pour le moins, étudiés dans le secondaire. Il va de soi que les attentes à l'égard des candidats étrangers en ce domaine ne sont pas les mêmes que celles qu'on peut espérer de candidats français.

III. Pour se préparer à cette épreuve

Pour préparer au mieux cette épreuve, il s'agira donc de s'entraîner à l'exercice du résumé, mais aussi de pratiquer une lecture régulière de la presse, d'aller à des expositions de peinture ou de photographie, ou à défaut, de consulter les sites de musées, de voir des films de grands réalisateurs (voire des très bonnes séries) mais surtout de lire des livres de littérature (on appréciera non seulement la lecture d'écrivains considérés comme classiques mais aussi celle de figures contemporaines), ce qui permettrait, sans qu'aucun savoir encyclopédique ne soit requis, de témoigner d'un esprit curieux et libre, engagé dans le monde qui l'entoure.

En effet, l'épreuve elle-même supposant une grande rapidité et surtout de réelles qualités d'improvisation, il faut pouvoir mobiliser des connaissances de manière précise et efficace. On devra donc se tenir au courant de l'actualité (par la lecture régulière de la presse française et internationale, ou encore par l'écoute de *France Culture* – et non par la simple consultation de sites peu sérieux), des grands événements culturels en cours ou de l'année (expositions, films importants, etc.). Des connaissances précises en peinture (classique et moderne) seront aussi

appréciées par le jury (elles naîtront d'une fréquentation personnelle du Louvre, du Musée d'Orsay et de Pompidou, pour ne citer que quelques musées parisiens – auxquels on peut aussi avoir accès par leurs sites respectifs), sans doute parce qu'elles sont plus rares et qu'elles témoignent d'une vraie curiosité. La meilleure façon de se préparer à cette épreuve est donc de lire de manière régulière de la littérature, de découvrir des films, contemporains ou classiques, et de se les approprier de manière personnelle. Remarquons, pour les candidats étrangers, qu'une très bonne connaissance de la culture française n'est pas nécessairement attendue, et que, très souvent, des références autres sont bienvenues pour traiter les sujets proposés et permettent des échanges féconds avec le jury. Tous les ans, le jury apprécie grandement la présence des candidats étrangers qui ont le mérite de venir étudier en France, dans des conditions parfois compliquées, et qui font part de connaissances très intéressantes sur leur pays d'origine mais aussi sur la France. En outre, l'X encourage vivement les candidats étrangers à passer cette épreuve de français : pour ces candidats, seule une note au-dessus de 10 sur 20 sera prise en compte. Comme tous les ans, le jury a particulièrement valorisé la bonne compréhension des enjeux des textes proposés, l'ouverture intellectuelle, la finesse de l'argumentation fondée sur des exemples culturels précis et maîtrisés des meilleurs candidats, la finesse de la langue et du choix du vocabulaire – autant d'aspects enthousiasmants qui permettent un véritable échange intellectuel. Enfin, rappelons aux candidats l'importance de la dimension orale de l'épreuve : pour conjurer le trac inhérent à ce type d'exercice, les candidats gagneraient à se préparer au caractère oral de cette épreuve (s'adresser à un interlocuteur avec confiance, adopter une attitude ouverte et maîtrisée sans pour autant verser dans la familiarité, regarder l'examinateur pendant l'oral plutôt que de parler à la fenêtre, par excès de timidité). En ce sens, apprendre à bien s'exprimer à l'oral et à éviter, entre autres, les pièges des expressions familières (comme « bourrer le crâne », « au final », « positionner », « au jour d'aujourd'hui », « ceci dit », « solutionner », « impacter », ou la confusion trop fréquente entre « opprimer » et « oppresser ») n'est en rien accessoire et rend compte au contraire de la rigueur d'une pensée.

Ces remarques s'adressent en priorité aux candidats français qui devraient, en théorie, faire preuve d'une expression plus maîtrisée que les candidats étrangers, et l'on aura pu s'étonner, depuis plusieurs années, que cela ne soit pas forcément le cas. On aura remarqué en particulier, depuis la pandémie, l'omniprésence d'anglicismes (et d'américanismes) qui témoignent peut-être d'une fréquentation assidue des plateformes de séries ou de films. L'un des exemples trop récurrents – à éviter – en est l'usage du geste des guillemets en l'air, qui imagine trop souvent remplacer une expression précise ou une pensée vraiment approfondie.

L'ambition de l'oral de français vient ainsi souligner qu'à côté des qualités scientifiques attendues de la part des candidats de la filière universitaire, il s'agit aussi pour l'X de recruter des esprits libres, citoyens, et sensibles aux valeurs républicaines. L'examinateur ou l'examinatrice n'attend pas du candidat un capital culturel prédéfini. La diversité des profils est justement ce qui est

recherché par l'École polytechnique, et elle pourra se révéler lors de cet oral de français : la culture littéraire et artistique y témoignera en effet d'une ouverture et d'une curiosité autres que le savoir scientifique, et des films de Hitchcock pourront tout à fait venir illustrer des idées aux côtés d'écrivains comme Annie Ernaux ou Stendhal. Notons enfin qu'une culture littéraire, quelle qu'elle soit, doit être personnalisée par les candidats. Et c'est cette culture littéraire qui doit transparaître dans la dissertation proposée lors de cette épreuve de français.

A titre d'exemple, nous listons ici quelques-uns des textes qui ont été soumis à l'intelligence des candidats lors des sessions 2024, 2025 et 2026 :

- Apollinaire, *L'esprit nouveau et les poètes*
- Apulée, *Apologie*
- Arendt, *La crise de la culture*
- Aristote*, La Rhétorique, La Poétique, La Politique*
- Augustin (saint), *Les Confessions*
- Badinter, Discours à l'Assemblée nationale sur l'abolition de la peine de mort
- Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, *Spleen de Paris, Lettres, Salons*
- Bergson, *L'évolution créatrice*, *Matière et mémoire*
- Camus, *L'étranger, discours de Stockholm*
- Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*
- Descartes, *Le Discours de la méthode*
- Diderot, article « Encyclopédie », « Sur les femmes »
- Diderot, *œuvres esthétiques*, article « Génie »
- Épicure, *Lettre à Ménécée*
- Ernaux*, La Place*
- Freud, *Introduction à la psychanalyse*
- Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*
- Hégel, *L'Esthétique*
- Hugo, *Les Misérables*
- Hugo, *La Légende des siècles*
- Hugo, *Les châtiments*
- Hugo, *Le dernier jour d'un condamné*, *Actes et paroles*
- Jankélévitch, *L'aventure, l'ennui, le sérieux*
- Kant, *Critique de la faculté de juger*
- La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*
- La Bruyère, *Les caractères*
- La Fontaine, *Les fables*
- La Rochefoucauld, *Maximes*, *Réflexions diverses*
- Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, *Tristes tropiques*

- Machiavel, *Le Prince*
- Malraux, *Le musée imaginaire*
- Molière, *L'avare*, *Les femmes savantes, Le Tartuffe*
- Montaigne, *Essais*, I, II et III
- Murakami, *Autoportrait de l'auteur en coureur de fond*
- Ovide, *Remèdes à l'amour*, *Les métamorphoses*
- Pascal, *Pensées, Les Provinciales*
- Pizan, *La Cité de Dames*
- Platon, *La République*
- Plutarque, *Œuvres morales*
- Poincaré, *Les sciences et les humanistes*
- Proust, *Sur la lecture, La Recherche*
- Rabelais, *Pantagruel*, *Gargantua*, *le tiers livre*, *le quart livre*
- Robespierre, *Discours sur le procès de Louis XVI*
- Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire, Émile, Les confessions*
- Sartre, *Plaidoyer pour les intellectuels, Huis-clos, Les mains sales*
- Sénèque, *De la clémence, De la tranquillité de l'âme*
- Simon, *La route des Flandres*
- Villon, *Le testament*
- Voltaire, *Dictionnaire philosophique, Candide, L'ingénu*
- Yourcenar, *Nouvelles orientales*, *Mémoires d'Hadrien*, *Le temps, ce grand sculpteur*

Des exemples de sujets sont publiés sur le site internet du Concours d'Admission dans la rubrique « Documentation ».